

Mes droits et devoirs dans l'enceinte de l'école

Article 1

- J'ai le droit d'être respecté, d'être écouté par les camarades et par les adultes, et pour cela je me dois de respecter les camarades et les adultes et leurs différences ; ne pas se moquer, ne pas insulter. Je dois accepter les remarques des adultes qui m'aident dans mes difficultés de comportement.

Article 2

- J'ai le droit d'être en sécurité et par mon comportement, je dois permettre aux autres de l'être aussi ; je dois me mettre en rang et je ne dois pas courir ou jouer dans les couloirs, je ne dois pas bousculer mes camarades.

Article 3

- J'ai le droit d'être soigné quand je me blesse et de demander de l'aide aux adultes c'est pourquoi je ne dois pas jouer à des jeux violents dans la cour, je ne dois pas me bagarrer, insulter ou mettre en danger mes camarades.

Article 4

- J'ai le droit d'avoir une école propre et je dois jeter mes débris dans la poubelle, je dois respecter la propreté de tous les lieux de l'école. Je me dois de respecter le travail du personnel de service.

Signature des élèves et de la maîtresse

Mes droits et devoirs dans le sanctuaire de la classe

Article 5

- J'ai le droit de faire des erreurs, de me tromper car cela m'aide à apprendre.

Article 6

- J'ai le droit d'accéder au savoir et à la connaissance et c'est pourquoi je dois être attentif en classe.
- J'ai le droit d'accéder au savoir et à la connaissance et c'est pour cela que je dois respecter les livres qui me sont confiés.

Article 7

- J'ai le droit de travailler dans de bonnes conditions et c'est pourquoi je ne dois pas faire de bruit avec mon matériel et/ou déranger mes camarades par des bavardages, parler sans autorisation.
- J'ai le droit de travailler dans de bonnes conditions et je dois pour cela respecter le matériel que l'école me confie.

Article 8

- J'ai le droit de travailler à mon rythme et d'être aidé, c'est pourquoi je ne dois pas bâcler mon travail (travailler vite et mal).

Article 9

- J'ai le droit de circuler librement dans la classe mais je ne dois pas me déplacer inutilement ou gêner les autres dans leur travail.

Article 10

J'ai le droit de travailler dans une classe agréable et propre c'est pourquoi je ne dois pas jeter mes débris par terre, je dois nettoyer ma table.



Mes droits et devoirs dans l'enceinte de l'école

Article 1

- J'ai le droit d'être respecté, d'être écouté par les camarades et par les adultes, et pour cela je me dois de respecter les camarades et les adultes et leurs différences ; ne pas se moquer, ne pas insulter. Je dois accepter les remarques des adultes qui m'aident dans mes difficultés de comportement.

Article 2

- J'ai le droit d'être en sécurité et par mon comportement, je dois permettre aux autres de l'être aussi ; je dois me mettre en rang et je ne dois pas courir ou jouer dans les couloirs, je ne dois pas bousculer mes camarades.

Article 3

- J'ai le droit d'être soigné quand je me blesse et de demander de l'aide aux adultes c'est pourquoi je ne dois pas jouer à des jeux violents dans la cour, je ne dois pas me bagarrer, insulter ou mettre en danger mes camarades.

Article 4

- J'ai le droit d'avoir une école propre et je dois jeter mes débris dans la poubelle, je dois respecter la propreté de tous les lieux de l'école. Je me dois de respecter le travail du personnel de service.

Signature de l'élève :

Signature de l'enseignant :

Mes droits et devoirs dans le sanctuaire de la classe

Article 5

- J'ai le droit de faire des erreurs, de me tromper car cela m'aide à apprendre.

Article 6

- J'ai le droit d'accéder au savoir et à la connaissance et c'est pourquoi je dois être attentif en classe.
- J'ai le droit d'accéder au savoir et à la connaissance et c'est pour cela que je dois respecter les livres qui me sont confiés.

Article 7

- J'ai le droit de travailler dans de bonnes conditions et c'est pourquoi je ne dois pas faire de bruit avec mon matériel et/ou déranger mes camarades par des bavardages, parler sans autorisation.
- J'ai le droit de travailler dans de bonnes conditions et je dois pour cela respecter le matériel que l'école me confie.

Article 8

- J'ai le droit de travailler à mon rythme et d'être aidé, c'est pourquoi je ne dois pas bâcler mon travail (travailler vite et mal).

Article 9

- J'ai le droit de circuler librement dans la classe mais je ne dois pas me déplacer inutilement ou gêner les autres dans leur travail.

Article 10

- J'ai le droit de travailler dans une classe agréable et propre c'est pourquoi je ne dois pas jeter mes débris par terre, je dois nettoyer ma table.

Signature des parents :







